

Discours de Jean-Sébastien Barrault - Président de la FNTV

Discours vœux 2026 de la FNTV

13 janvier 2026

Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Chers collègues,
Chers amis,

Je vous remercie tous très sincèrement pour votre présence ce soir. Cette rencontre annuelle est une tradition qui nous permet, chaque année, de revenir sur les défis et succès de l'année écoulée et de poser les bases des années à venir. Mais je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, au sein de notre fédération, œuvrent au quotidien pour faire avancer notre profession : les Présidents des FNTV régionales, les membres du Conseil exécutif, les Présidents de Commissions, ainsi que tous ceux qui s'investissent dans nos différentes instances et organisations affiliées, qu'il s'agisse des secteurs du transport de voyageurs, du transport sanitaire, du transport de fonds, des nouvelles mobilités ou des petits trains touristiques.

Je n'oublie pas, non plus, toutes les équipes de la FNTV, tant à Paris qu'en régions, qui nous soutiennent dans nos démarches quotidiennes et dans la mise en œuvre de nos projets.

Je salue enfin tous nos interlocuteurs quotidiens dans les collectivités régionales, au sein des services de l'Etat, de la DGITM ainsi que les membres de votre cabinet, Monsieur le Ministre.

Soyons honnête, l'année 2025 n'a pas été l'année la plus simple....
L'instabilité institutionnelle, bien sûr, mais aussi les difficultés budgétaires ont été un marqueur important de l'année écoulée.

Nous avons dû y faire face mais cela ne nous a pas empêché de poursuivre notre engagement pour que le secteur du transport de voyageurs soit à la hauteur des ambitions sociales et environnementales de notre époque.

Le dialogue social, tout d'abord, avec les organisations syndicales dont certaines sont ici présentes, s'est poursuivi et a permis de faire progresser les salaires des 105 000 salariés du secteur et les frais de déplacements mais aussi de créer de nouveaux paliers d'ancienneté pour les départs en retraite. Nous avons poursuivi les travaux paritaires de notre branche professionnelle en matière de formation professionnelle.

Du point de vue de la transition énergétique, le nombre de véhicules électriques acquis par les entreprises commence à croître grâce aux primes CEE et au développement du retrofit. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Pour garantir une politique énergétique cohérente et soutenable à long terme, je me dois encore de rappeler que nous avons besoin de visibilité, de stabilité réglementaire et d'un accompagnement financier simple et pérenne.

La FNTV continue aussi à porter au plus haut niveau la nécessité du mix énergétique, notamment dans le cadre des discussions européennes sur les réglementations d'émissions de CO₂.

Nous continuerons de nous mobiliser pour que la décarbonation ne soit pas uniquement une question de technologie imposée, loin des réalités du terrain, mais bien une démarche inclusive et vertueuse, prenant en compte toutes les solutions à notre disposition : électricité, biogaz et biocarburants. En effet, les biocarburants permettent de prolonger la vie des véhicules tout en réduisant les émissions, et constituent une part essentielle de notre stratégie pour réduire plus rapidement notre empreinte écologique.

En matière d'accompagnement financier, il est impensable d'imaginer que le suramortissement, dont nous bénéficions pour l'acquisition de véhicules BioGNV, soit supprimé, ou que la fiscalité sur le B100 soit révisée brutalement dans le budget de l'Etat. Tout cela sous prétexte que nous devons favoriser l'indépendance énergétique de la France, alors que les véhicules électriques sont moins nombreux que ceux fonctionnant aux biocarburants.

Je tiens aussi, ce soir, à saluer les efforts des différentes autorités organisatrices pour développer les lignes de cars express, ainsi que le soutien de l'Etat pour maintenir les gares routières stratégiques à Paris.

Nous avons réussi à faire reculer certaines décisions qui menaçaient l'existence même des services librement organisés qui ont fêté leurs 10 ans l'an dernier. Depuis le mois dernier, la ville de Paris dispose de 2 infrastructures intra-muros à Bercy et la Porte Maillot. Le soutien du préfet de la Région Ile-de-France nous permettra d'ici quelques années de disposer d'une nouvelle infrastructure d'accueil à Saint-Denis Pleyel avec une qualité de service enfin au niveau des attentes de nos passagers. Néanmoins, la ville de Paris a décidé d'imposer des tarifs d'utilisation des gares routières disproportionnés, sans lien avec les services proposés en contrepartie. Les cars de tourisme sont régulièrement visés par les annonces des élus de Paris qui souhaiteraient les faire sortir de la ville.

A cet égard, que ce soit à Paris ou dans les autres grands centres urbains de France, les prochaines élections municipales seront déterminantes.

C'est pourquoi nous avons demandé à toutes les FNTV régionales de solliciter les candidats aux municipales pour engager un dialogue sur la place de l'autocar dans les villes afin d'assurer des conditions de circulation et de stationnement qui permettent de transporter nos clients tout en respectant le cadre de vie des riverains. Nous savons que c'est possible à condition d'éviter les a priori et les dogmes.

Nous entrons maintenant dans une année où les transformations que nous avons amorcées devront se concrétiser. Le rôle incontournable des mobilités collectives, et notamment des transports routiers de voyageurs, n'est plus à démontrer mais se heurte de plus en plus à des choix budgétaires des collectivités. Nous travaillons à la meilleure façon de « faire plus avec moins » avec les autocaristes, nos entreprises de covoiturage et les sociétés de transport à la demande. Nous nous penchons aussi en ce moment sur l'application des pénalités dans le cadre des conventionnements et nous saisirons les régions pour tenter de dégager de grands principes ensemble afin qu'elles soient appliquées parfois avec plus de discernement. Nous avons tous à y gagner.

L'un des enjeux majeurs sera de renforcer l'infrastructure qui soutient notre activité. Nos gares routières, longtemps laissées de côté dans les politiques publiques, sont aujourd'hui reconnues comme inadaptées. Elles doivent évoluer pour répondre aux besoins des passagers et des transports multimodaux.

Il est essentiel que l'État et les collectivités locales mettent en place, avec l'Autorité de Régulation des Transports, un véritable cadre de gouvernance et des investissements pour moderniser ces infrastructures, et faciliter les échanges multimodaux qui permettront de connecter tous les modes de transport entre eux : autocars, trains, réseaux urbains, mobilités douces, et bien sûr, covoiturage.

Nous ne pouvons plus concevoir l'avenir sans une réflexion globale sur la mobilité dans toutes ses dimensions, y compris la mobilité partagée et les solutions alternatives comme le covoiturage collectif ou les cars express. Ces services ont un rôle majeur à jouer pour diminuer la congestion, limiter l'autosolisme et réduire les émissions.

Nous continuerons de défendre, avec la même énergie, l'élargissement de l'offre de transport dans toutes les régions, en particulier en milieu rural et périurbain. C'était l'objectif de la conférence sur le financement des mobilités Ambition France Transports.

L'avant-projet de loi-cadre relatif au développement des transports, que vous avez présenté, Monsieur le Ministre, dans le courant du mois de décembre, et que la

presse a rendu public ces derniers jours, apporte des réponses à une grande partie de nos préoccupations :

- création d'une structure de gouvernance des SERM pour associer davantage les AOM,
- indexation automatique des tarifs des transports en commun,
- création d'un cadre de gouvernance pour les gares routières,
- existence d'au moins une gare routière accueillant des SLO pour les agglomérations de plus de 200 000 habitants.

Le sujet de l'attractivité de nos métiers reste aussi un des grands défis de 2026. Les difficultés de recrutement de nos conducteurs ont reculé grâce à nos efforts conjoints mais les pénuries de main-d'œuvre continuent d'affecter nos entreprises sur d'autres métiers et le renouvellement de notre pyramide des âges nécessite que nous continuions nos efforts. Le secteur doit pouvoir attirer de nouveaux talents.

Les travaux de structuration de notre offre de formation pour les jeunes conducteurs, le tourisme, la mécanique, sont essentiels pour l'avenir de nos entreprises. Ces derniers ont pour objectif d'adapter les formations aux évolutions technologiques, et de garantir que les compétences soient en adéquation avec les besoins des entreprises. La formation et la gestion de l'emploi et des compétences doivent être au cœur de nos préoccupations pour assurer le renouvellement des générations.

Lancée l'année dernière, l'initiative France 2030 sur les métiers du transport, menée avec l'UTPF, continue d'apporter des solutions concrètes pour mieux former et attirer de nouveaux talents. La FNTV lancera en parallèle, dans les prochains jours, une marque employeur sectorielle, afin de rendre nos métiers plus visibles et attractifs, et surtout plus reconnaissables et identifiés comme des professions d'avenir.

La sécurité reste aussi notre priorité absolue. La FNTV continue de mener des actions concrètes pour renforcer la sécurité à bord des véhicules et améliorer la prévention des risques. Je tiens à rappeler que, malgré les tragiques accidents survenus, le transport routier de voyageurs par autocar reste l'un des modes de transport les plus sûrs.

La signature d'une charte nationale aux côtés de Régions de France contre les conduites à risque, notamment liées à la consommation de stupéfiants, est un exemple de notre action constante pour renforcer la sécurité. Nous continuerons de travailler main dans la main, avec l'Etat et les forces de l'ordre, pour garantir une sécurité maximale à tous nos passagers.

Même si une large majorité des entreprises en réalisent déjà de manière volontaire, les tests de dépistage en entreprises vont bientôt être rendus obligatoires. L'avant-projet de loi cadre prévoit, en effet, la réalisation par les employeurs d'au moins un test aléatoire de dépistage par an et par conducteur de véhicule de transport public routier de personnes de plus de 9 places. Vous le savez, cher Philippe Tabarot, la FNTV a soutenu cette mesure.

Mais ce nouvel engagement de notre profession en faveur de la sécurité créé des situations complexes. C'est pourquoi, la FNTV se tient aux côtés des entreprises pour adapter les procédures.

De même, la création de stupotests anti-démarrage, à compter du 1er septembre 2029, fait l'objet de travaux auxquels nous participons sous l'égide de l'Etat afin de garantir un cadre adapté à nos contraintes d'exploitation quotidiennes. Je voudrai aussi en profiter pour rappeler qu'il est essentiel que cette future obligation ne concerne que les véhicules neufs. Imposer un équipement en rétrofit n'est pas envisageable.

Enfin, pour rester compétitifs, nous devons anticiper les évolutions réglementaires, notamment celles liées à la fiscalité, aux zones à faibles émissions (ZFE), et aux restrictions de circulation dans les centres urbains. Nous devons également innover pour intégrer les nouvelles technologies, qu'il s'agisse de l'intelligence artificielle ou de l'équipement des véhicules.

En 2026, notre fédération continuera donc à accompagner ses entreprises dans toutes ces transitions. Ensemble, nous devons continuer à faire face aux défis qui s'imposent tout en bâtissant une mobilité durable, inclusive et accessible pour tous. Nous avons de nombreuses opportunités à saisir et des défis à relever.

Je suis convaincu qu'avec votre engagement et notre détermination, nous réussirons à faire avancer notre profession, pour nos territoires et nos concitoyens. Je vous souhaite, à toutes et à tous, pour vous-mêmes, vos familles, vos proches, pour vos entreprises, une excellente année 2026, remplie de moments de bonheur et de joie et aussi beaucoup de réussites pour vos nouveaux projets.

Je vous remercie.

Jean-Sébastien Barrault, Président de la FNTV